

magistrature, et garda toutefois les places de notable municipal et d'administrateur, tant de l'Hôtel-Dieu, que du comité philanthropique et du Collège de Vienne. Malgré ces différentes occupations, Cochard savait encore trouver du temps pour se livrer à des études agronomiques, dans un domaine de Sainte-Colombe que lui apporta en dot une nièce de l'abbé Rozier, qu'il avait épousée, le 16 avril 1793.

En l'an IV, il était président du canton de Sainte-Colombe, où il avait transporté sa résidence.

En l'an VI, il était juge de paix de ce canton, et membre de l'administration centrale du Rhône. Bientôt il vint se fixer à Lyon, en qualité de membre du Directoire du département (mai 1789), titre qu'il échangea dans la nouvelle organisation administrative, contre celui de Conseiller de Préfecture, avec la surveillance des Archives départementales (1800). Il remplaçait le préfet en tournée, et suppléait les commissaires généraux de police, quand ils étaient absents ; Cochard exerçait donc une grande influence dans l'administration, à une époque où l'on s'efforçait, principalement à Lyon, d'effacer les profondes traces des secousses révolutionnaires. Les connaissances et l'activité laborieuse de Cochard furent d'un grand secours dans le Conseil de Préfecture ; toutes les décisions de quelque importance venaient de sa plume, et portaient en général l'empreinte d'un esprit calme et d'un sens droit. Ce fut surtout à sa persévérante sollicitude que l'on dut la conservation de l'abbaye de Saint-Pierre-lès-Nonnains. Le gouvernement voulait la vendre à tout prix (l'an VI), pour subvenir aux frais de nos interminables guerres. Il était question de la percer par quatre rues, et on y eût établi des galeries comme celles du Palais-Royal. L'administration centrale du département réclama contre la vente par des Mémoires pleins de raison et d'énergie, et la vieille abbaye fut sauvée. Une fois que la vente en eut été provisoirement obtenue, on se hâta d'y placer des établissements de commerce et d'instruction, tels que l'école centrale, et pendant